

## Former ses salariés à la loi anti-gaspillage

### Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

### Organisme responsable et contact

FORMAPACK  
SPANNEUT  
05.32.58.32.12  
contact@formapack.info

### Accès à la formation

#### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

#### Sélection :

Dossier  
Entretien

#### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

#### Conditions d'accès :

NA

#### Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

#### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

### Objectif de la formation

Avoir acquis une compréhension approfondie des lois anti-gaspillage, être en mesure de les appliquer dans leur domaine d'activité, et contribuer activement à la réduction des déchets et à une gestion plus durable des ressources au sein de l'organisation.

### Contenu et modalités d'organisation

Introduction aux Lois Anti-Gaspillage - Principales Lois et Règlements Anti-Gaspillage - Intégration des Pratiques Anti-Gaspillage au Sein de l'Entreprise

#### Durées de la formation

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

### Validation(s) Visée(s)

#### > Attestation de fin de formation

### Et après ?

#### Suite de parcours

Non renseigné

### Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00430199	du 01/01/2024 au 31/12/2024	(64)	FORMAPACK		Non éligible	FPC